

Article 7

Les résultats du concours seront rendus oralement le dimanche 26 octobre 2025 vers 18h.

Les gâteaux seront vendus après les résultats du concours.

Article 8

La remise des diplômes et coupes aux lauréats aura lieu le dimanche soir à 18h à la Foire d'automne.

Article 9

Dotations : trophée, coupe, diplômes.

Article 10

Le Comité de la Foire ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des empêchements au déroulement du concours résultant d'un cas fortuit ou de force majeure.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Secrétariat Foire d'Automne
06 77 74 09 01

Le Président
06 18 47 78 23



TROPHÉES 2025 du meilleur gâteau aux Fruits d'Automne *spécial jeunes* **Samedi 25 octobre à la Foire d'Automne**

Concours ouvert aux moins de 14 ans
Inscriptions et renseignements :
06 77 74 09 01
anouch2305@gmail.com

RÈGLEMENT ET BULLETIN D'INSCRIPTION JEUNES DE MOINS DE 14 ANS

BULLETIN D'INSCRIPTION

JEUNES DE MOINS DE 14 ANS

A retourner à :

**Secrétariat Foire d'Automne, Mairie de Rémalard
23, Rue de l'Eglise
61110 Rémalard-en-Perche**

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

COMMUNE

TÉLÉPHONE

JE CERTIFIE AVOIR MOINS DE 14 ANS

Après avoir pris connaissance et accepté le règlement, demande son inscription au concours du meilleur Gâteau aux Fruits d'Automne et certifie sur l'honneur que les produits présentés au Concours sont de sa propre fabrication.

Date :

Signature :

L'INSCRIPTION EST GRATUITE POUR LES PARTICIPANTS

RÈGLEMENT CONCOURS

JEUNES DE MOINS DE 14 ANS

Article 1

Le Comité de la Foire organise son 36^e Concours du Meilleur gâteau aux Fruits d'Automne. **Ce gâteau devra donc comprendre impérativement au moins un fruit de saison comme ingrédient principal.**

Article 2

Le concours réservé aux moins de 14 ans aura lieu **le samedi 25 octobre 2025** lors de la Foire d'Automne de Rémalard-en-Perche à la Salle Omnisports, place Castle Cary à côté du Collège Paul-Harel.

Article 3

Sont admis à participer **pour un seul gâteau par concurrent** les amateurs de moins de 14 ans.

Article 4

Les candidats devront adresser leur inscription à :

**Secrétariat Foire d'Automne, Mairie de Rémalard
23, Rue de l'Eglise
61110 Rémalard-en-Perche**

en indiquant leur nom et adresse en lettre d'imprimerie.

Article 5

Les candidats devront déposer ou faire parvenir leur gâteau **le samedi 25 octobre 2025 de 11h à 14h**, à l'adresse suivante :

**Concours du meilleur Gâteau aux Fruits d'Automne
Salle Omnisports – Place Castle Cary – 61110 Rémalard-en-Perche**

Article 6

Il est bien entendu que les récompenses attribuées à la suite du concours consacrent la qualité du produit présenté pour une année, et que les décisions du jury sont sans appel. L'engagement d'un candidat au concours l'oblige donc à respecter les conditions du présent règlement.